

ANNEXE 51-102A4

DÉCLARATION D'ACQUISITION D'ENTREPRISE

Rubrique 1 Identification de la société

1.1 Dénomination et adresse

Xanthic Biopharma Inc. (« **Xanthic** » ou la « **Société** »)
77 King Street West, bureau 2905
Toronto (Ontario) M5K 1A2

1.2 Membre de la haute direction

Tim Moore
Chef de la direction
647-966-6536

Rubrique 2 Détail de l'acquisition

2.1 Nature de l'entreprise acquise

Le 9 juillet 2018, Xanthic a conclu une lettre d'entente exécutoire (la « **lettre d'intention** ») avec la direction de Green Growth Brands Ltd. (« **GGB** »), société constituée sous le régime des lois de l'Ontario, visant un regroupement d'entreprises sans lien de dépendance (la « **convention de regroupement d'entreprises** »). La lettre d'intention prévoit aussi l'acquisition de la totalité des titres de participation en circulation de Nevada Organic Remedies LLC (« **NOR** ») par GGB Nevada LLC (« **GGB Nevada** »), filiale en propriété exclusive de Xanthic, moyennant une contrepartie totale de 56,75 millions de dollars US (l'« **acquisition de NOR** »). Xanthic a conclu une entente avec NOR le 13 juillet 2018 et a mené à bien l'acquisition de celle-ci le 7 septembre 2018.

NOR est une société verticalement intégrée établie à Las Vegas, au Nevada, mène ses activités dans le secteur de la marijuana thérapeutique et récréative et qui détient quatre permis de cet État visant la marijuana (dispensaire, culture, production et distribution). De plus, NOR offre une gamme de produits médicaux et récréatifs de grande qualité sous le nom 8|fold.

De plus amples renseignements sur la convention de regroupement d'entreprises et sur l'acquisition de NOR figurent dans les communiqués de presse de Xanthic publiés le 17 juillet 2018 et le 7 septembre 2018 (les « **communiqués de presse concernant l'acquisition** »), lesquels peuvent être consultés sous le profil de Xanthic sur le site de SEDAR au www.sedar.com.

2.2 Date d'acquisition

La date de prise d'effet de l'acquisition de NOR est le 4 septembre 2018.

2.3 Contrepartie

Aux termes de l'acquisition de NOR, GGB Nevada a acquis la totalité des titres de participation en circulation de NOR moyennant une contrepartie totale de 56,75 millions de dollars US.

Pour mener à terme l'acquisition de NOR, GGB Nevada était tenue d'effectuer un paiement sous forme d'acompte de 2 millions de dollars US (l'« **acompte visant NOR** ») ainsi qu'un paiement en trésorerie initial d'environ 30,3 millions de dollars US (le « **paiement de clôture visant NOR** ») à la clôture de l'acquisition de NOR. L'acompte visant NOR a été versé par Xanthic sous la forme d'un billet à ordre d'un montant en principal de 2 millions de dollars US à l'intention de GGB (le « **billet à ordre servant d'acompte** »). Le paiement de clôture visant NOR a été effectué au moyen d'une convention de prêt intervenue entre Xanthic et GGB (la « **convention de prêt** »), aux termes de laquelle GGB a prêté environ 30,3 millions de dollars US à Xanthic (le « **prêt** »). Le montant du prêt a été réuni par GGB au moyen d'un financement par débentures, par l'intermédiaire et sans l'intermédiaire de courtiers, effectué le 30 août 2018. En outre, à la clôture de l'acquisition de NOR, GGB Nevada était tenue de remettre aux membres de NOR un billet à ordre garanti d'un montant en principal de 21 565 000 \$ US. Le solde de la contrepartie (5 %) sera réglé au moyen de l'émission d'actions de Xanthic à la clôture du regroupement d'entreprises.

2.4 Effet sur la situation financière

À l'exception de ce qui est présenté dans la présente déclaration d'acquisition d'entreprise ou communiqué publiquement dans le cours normal des activités, Xanthic n'a pas l'intention à l'heure actuelle d'apporter de changements importants aux activités de la Société qui pourraient avoir un effet significatif sur les activités et la situation financière de la Société, notamment la liquidation des activités de NOR ou la vente, la location ou l'échange de la totalité ou d'une partie importante de ses actifs. L'équipe de direction actuellement en poste continuera de diriger les activités de NOR.

2.5 Évaluations antérieures

À la connaissance de la Société, aucune opinion quant à la valeur n'a été formulée au cours des douze derniers mois par Xanthic ni demandée par les autorités en valeurs mobilières ou par une bourse canadienne ou un marché canadien afin d'étayer la contrepartie payée par Xanthic dans le cadre de l'acquisition de NOR.

2.6 Parties à l'opération

L'acquisition de NOR n'a pas été faite avec une personne informée, une personne ayant des liens avec la Société ou un membre du même groupe que celle-ci, comme il est indiqué à la rubrique 1.1 du *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue*.

2.7 Date de la déclaration

24 septembre 2018

Rubrique 3 États financiers

Les états financiers présentés à l'annexe « A » ci-après font partie intégrante de la présente déclaration d'acquisition d'entreprise.

ANNEXE « A »
États financiers

Voir le document joint.

NEVADA ORGANIC REMEDIES LLC

États financiers consolidés

Aux 30 juin 2018 (audit ) et 2017 (non audit ) et
pour les exercices clos   ces dates



Certified
Public
Accountants

NEVADA ORGANIC REMEDIES LLC
TABLE DES MATIÈRES DES ÉTATS FINANCIERS

	<u>Page</u>
RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS	1
ÉTATS FINANCIERS :	
Bilans consolidés.....	2
États consolidés du résultat net et des variations des capitaux propres	3
États consolidés des flux de trésorerie.....	4
Notes afférentes aux états financiers consolidés.....	5 - 11

Rapport des auditeurs indépendants

Au conseil d'administration de Nevada Organic Remedies LLC

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Nevada Organic Remedies LLC (la « Société »), qui comprennent le bilan consolidé au 30 juin 2018, les états consolidés connexes du résultat net et des variations des capitaux propres et les états des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis d'Amérique, ce qui comprend la conception, la mise en œuvre et le maintien du contrôle interne nécessaire pour permettre la préparation et la présentation fidèle d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues des États-Unis d'Amérique. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Par conséquent, nous n'exprimons pas d'opinion à cet égard. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables importantes faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés décrits plus haut donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Société au 30 juin 2018, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis d'Amérique.

États financiers de la période précédente

Le bilan consolidé ci-joint de la Société au 30 juin 2017, les états consolidés du résultat net et des variations des capitaux propres et les états des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes afférentes aux états financiers consolidés, n'ont pas été audités par nous et, par conséquent, nous n'exprimons aucune opinion ni aucune autre forme d'assurance sur ceux-ci.

(signé) Macias Gini & O'Connell LLP

San Diego (Californie)
Le 21 septembre 2018

Macias Gini & O'Connell LLP
12264 El Camino Real, bureau 402
San Diego, CA 92130

www.mgocpa.com

NEVADA ORGANIC REMEDIES LLC
BILANS CONSOLIDÉS
AUX 30 JUIN 2018 (AUDITÉ) ET 2017 (NON AUDITÉ)

	2018 (audité)	2017 (non audité)
ACTIFS		
Actifs courants :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	601 010 \$	316 281 \$
Créances clients	336 762	—
Stocks	1 857 445	532 694
Charges payées d'avance et autres actifs courants	124 418	16 677
Montant à recevoir de parties liées	<u>212 467</u>	<u>—</u>
Total des actifs courants	3 132 102	865 652
Immobilisations corporelles, montant net	390 003	124 946
Autres actifs	<u>2 100</u>	<u>2 100</u>
TOTAL DES ACTIFS	<u>3 524 205 \$</u>	<u>992 698 \$</u>
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		
Passifs courants :		
Créditeurs	677 537 \$	154 721 \$
Charges à payer	261 887	436 502
Billets à payer	85	405 188
Montant à verser à des parties liées	<u>—</u>	<u>389 984</u>
TOTAL DES PASSIFS	<u>939 509</u>	<u>1 386 395</u>
CAPITAUX PROPRES (DÉFICIT)	<u>2 584 696</u>	<u>(393 697)</u>
TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES	<u>3 524 205 \$</u>	<u>992 698 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés

NEVADA ORGANIC REMEDIES LLC
ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT NET ET DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES
POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 JUIN 2018 (AUDITÉ) ET 2017 (NON AUDITÉ)

	2018 (audité)	2017 (non audité)
Produits	18 991 307 \$	5 644 805 \$
Coûts des ventes	<u>9 533 001</u>	<u>3 641 979</u>
Bénéfice brut	<u>9 458 306</u>	<u>2 002 826</u>
Charges d'exploitation :		
Charges générales et administratives	4 504 593	1 767 261
Frais de vente et de commercialisation	334 215	172 369
Amortissement	<u>26 126</u>	<u>12 780</u>
Total des charges d'exploitation	<u>4 864 934</u>	<u>1 952 410</u>
Bénéfice d'exploitation	<u>4 593 372</u>	<u>50 416</u>
Autres produits (charges) :		
Charges d'intérêts, montant net	(34 737)	(1 217)
Autres produits (charges)	<u>3 856</u>	<u>(123 010)</u>
Total des autres produits (charges)	<u>(30 881)</u>	<u>(124 227)</u>
Bénéfice net (perte nette)	<u>4 562 491 \$</u>	<u>(73 811) \$</u>
Capitaux propres à l'ouverture de la période	(393 697) \$	(806 510) \$
Bénéfice net (perte nette)	4 562 491	(73 811)
Apport des membres	—	738 817
Distributions aux membres	<u>(1 584 098)</u>	<u>(252 193)</u>
Capitaux propres à la clôture de la période	<u>2 584 696 \$</u>	<u>(393 697) \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés

NEVADA ORGANIC REMEDIES LLC
ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 JUIN 2018 (AUDITÉ) ET 2017 (NON AUDITÉ)

	2018 (audité)	2017 (non audité)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION :		
Bénéfice net (perte nette)	4 562 491 \$	(73 811)\$
Ajustements visant à rapprocher le bénéfice net (la perte nette) et les entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation :		
Amortissement	63 170	52 132
Variations des actifs et passifs d'exploitation :		
Créances clients	(336 762)	—
Stocks	(1 324 751)	(189 132)
Charges payées d'avance et autres actifs courants	(107 741)	(5 133)
Autres actifs	—	325
Montant à recevoir de parties liées	(212 467)	—
Créditeurs et charges à payer	348 201	(15 094)
Montant à verser à des parties liées	(389 984)	(71 262)
ENTRÉES NETTES DE TRÉSORERIE LIÉES AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	2 602 157	(301 975)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT :		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(328 227)	(4 695)
SORTIES NETTES DE TRÉSORERIE LIÉES AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(328 227)	(4 695)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT :		
Apport des membres	—	738 817
Distributions aux membres	(1 584 098)	(252 193)
Remboursement en principal sur les billets à payer	(405 103)	(4 201)
SORTIES NETTES DE TRÉSORERIE LIÉES AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	(1,989,201)	482,423
AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	284 729	175 753
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	316 281	140 528
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	601 010 \$	316 281 \$
TRÉSORERIE VERSÉE AU COURS DE L'EXERCICE AU TITRE DE CE QUI SUIT :		
Intérêts	612 \$	1 217 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés

1. NATURE DES ACTIVITÉS

La Société et ses filiales en propriété exclusive constituent une société verticalement intégrée établie à Las Vegas, au Nevada, qui mène ses activités dans le secteur de la culture, de la production et de la vente au détail de marijuana thérapeutique et récréative et qui détient quatre permis de cet État visant le cannabis (dispensaire, culture, production et distribution). Au moyen de ses installations de culture et de production, la Société procède à la fabrication de produits médicaux et récréatifs de grande qualité qui sont vendus dans son propre dispensaire et en gros à divers autres dispensaires. Le dispensaire se trouve dans un emplacement différent des installations de culture et de production, mais tous sont situés à Las Vegas, au Nevada.

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Mode de préparation

Les états financiers consolidés de la Société ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis d'Amérique (les « PCGR »). Tous les soldes et transactions intragroupe importants ont été éliminés au moment de la consolidation.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des fonds en caisse et des dépôts en trésorerie auprès d'institutions financières, ainsi que d'autres dépôts qui sont facilement convertibles en trésorerie.

Créances clients

Les créances clients sont présentées selon le montant que la direction prévoit recouvrer sur les soldes impayés et elles sont comptabilisées lorsque les factures sont émises. La direction constitue une provision dans le résultat net au titre des montants qui ne devraient pas être recouvrables et elle inscrit une réduction de valeur selon son évaluation de la situation actuelle de comptes en particulier. Le compte de correction de valeur au titre des prêts douteux se chiffrait à néant aux 30 juin 2018 et 2017. La Société n'a eu aucune créance douteuse au cours des exercices clos les 30 juin 2018 et 2017.

Stocks

Les stocks comprennent du cannabis et des produits liés au cannabis et ils sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen pour ce qui est des stocks servant à la culture, à la production et à la vente au détail. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des activités, déduction faite des coûts de vente estimatifs. Les produits d'emballage et les fournitures sont initialement évalués au coût. La Société passe en revue les stocks pour détecter les biens désuets, superflus ou à rotation lente, lesquels sont ramenés à leur valeur nette de réalisation. Aux 30 juin 2018 (audité) et 2017 (non audité), la Société a déterminé qu'aucune provision n'était nécessaire.

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont présentées au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon le mode linéaire, au moyen des méthodes et selon les durées d'utilité estimées suivantes :

Catégorie	Méthode d'amortissement	Durée d'utilité estimée
Améliorations locatives	Amorties sur la durée du bail ou sur la durée d'utilité estimée de l'amélioration, selon la plus courte	10 ans
Mobilier et agencements	Amortis sur la durée d'utilité estimée de l'actif	5 ans
Matériel de fabrication	Amorti sur la durée d'utilité estimée de l'actif	3 ans
Automobiles	Amorties sur la durée d'utilité estimée de l'actif	3 ans

Les valeurs résiduelles, les durées d'utilité et les méthodes d'amortissement des actifs sont passées en revue à la clôture de chaque exercice et ajustées prospectivement au besoin. Les éléments composant les immobilisations corporelles sont décomptabilisés à leur sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur ne devrait découler de leur utilisation. Tout profit ou toute perte découlant de la décomptabilisation de l'actif (soit l'écart entre le produit net de la sortie et la valeur comptable de l'actif) est porté à l'état du résultat net et des variations des capitaux propres de l'exercice au cours duquel l'actif est décomptabilisé.

Les frais de réparation et d'entretien n'ayant pas pour objet d'accroître l'efficacité ou de prolonger la durée de vie économique sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Dépréciation des actifs à long terme

Les actifs à long terme tels que les immobilisations corporelles sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable, et ce test est effectué au moins une fois par an. Le caractère recouvrable des actifs détenus et utilisés est évalué en comparant la valeur comptable de l'actif avec les flux de trésorerie nets futurs (non actualisés et compte non tenu des charges d'intérêts) qui devraient en découler. Lorsque les actifs sont considérés comme dépréciés, la dépréciation devant être comptabilisée correspond à l'excédent de leur valeur comptable sur leur juste valeur estimative. Aucune dépréciation n'a été constatée au cours des exercices clos les 30 juin 2018 (audité) et 2017 (non audité).

Impôt sur le résultat

La Société est une société à responsabilité limitée qui a choisi d'être considérée comme une société de personnes aux fins de l'impôt fédéral. En vertu des lois fédérales, le bénéfice imposable ou la perte fiscale d'une société à responsabilité limitée est attribué à ses membres. Par conséquent, aucune charge n'a été inscrite à l'égard de l'impôt sur le résultat fédéral.

L'ASC Topic No. 740 du FASB, *Accounting for Uncertainty in Income Taxes* (l'« ASC 740 »), apporte des précisions quant à la comptabilisation de l'incertitude relative à l'impôt sur le résultat dans les états financiers d'une entreprise et prescrit une méthode de comptabilisation et d'évaluation des positions fiscales prises ou devant être prises dans une déclaration fiscale. L'ASC 740 fournit également des directives sur la décomptabilisation des avantages fiscaux, le classement au bilan, les intérêts et pénalités, la comptabilisation des périodes intermédiaires, la présentation d'informations et la transition. La Société n'a comptabilisé aucun avantage fiscal découlant de positions fiscales incertaines au cours des exercices clos les 30 juin 2018 (audité) et 2017 (non audité). La Société n'est plus assujettie à des examens de la part des autorités fiscales étatiques pour les exercices clos avant le 30 juin 2014.

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES *(suite)*

Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les produits tirés de la vente de biens sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies, ce qui se produit habituellement lorsque les biens sont reçus par les clients :

- la Société a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens;
- la Société ne participe plus à la gestion continue, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, ni au contrôle effectif des biens vendus;
- le montant des produits peut être évalué de façon fiable;
- il est probable que les avantages économiques liés à la transaction iront à l'entité;
- les coûts engagés ou à engager concernant la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

Coûts des ventes

Les coûts des ventes comprennent les coûts directement attribuables à la vente de produits, ce qui inclut les montants payés pour des produits finis (par exemple des fleurs, des produits comestibles et des concentrés) ainsi que pour l'emballage et d'autres fournitures, de même que les frais de service et de traitement et les autres charges découlant des services.

Frais de publicité

Les frais de publicité sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les frais de publicité pour les exercices clos les 30 juin 2018 et 2017 se sont élevés respectivement à 287 458 \$ (audité) et à 152 167 \$ (non audité).

Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers de la Société comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances clients, les créditeurs et charges à payer ainsi que les billets à payer. La valeur comptable de ces instruments financiers se rapprochait de leur juste valeur aux 30 juin 2018 et 2017.

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie des justes valeurs qui reflète l'importance des données servant à évaluer la juste valeur. Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 — prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 — données autres que des prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement;

Niveau 3 — données pour l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données observables de marché.

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours de l'exercice.

Utilisation d'estimations

La direction a recours à des estimations et à des hypothèses dans l'établissement des états financiers consolidés, conformément aux PCGR. Ces estimations et hypothèses influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels et sur le montant présenté des produits et des charges. Par conséquent, les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Prises de position comptables récentes

En mai 2014, le **Financial Accounting Standards Board** (le « **FASB** ») a publié la mise à jour comptable (Accounting Standard Update, ou « **ASU** ») 2014-09, *Revenue from Contracts with Customers* (le « **Topic 606** »), soit une nouvelle norme portant sur la comptabilisation des produits. Par la suite, le FASB a publié un certain nombre d'autres ASU portant sur la nouvelle norme de comptabilisation des produits. La nouvelle norme modifiée remplacera les autres directives existantes en matière de comptabilisation des produits et s'appliquera à toutes les entités qui concluent un contrat visant la prestation de biens ou de services à des clients. En août 2015, le FASB a publié l'ASU 2015-14, *Revenue from Contracts with Customers — Deferral of the Effective Date*, qui modifie l'ASU 2014-09 de manière à repousser d'un an sa date d'entrée en vigueur. La nouvelle norme s'applique aux périodes annuelles et intermédiaires comprises dans les exercices ouverts après le 15 décembre 2018. Les entités peuvent faire la transition à cette ASU selon une application rétrospective intégrale ou modifiée. La Société compte appliquer les dispositions de l'ASU 2014-09 à compter du 1^{er} juillet 2019, mais n'a pas encore choisi de méthode de transition. L'adoption de cette ASU ne devrait pas avoir d'incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société.

En janvier 2016, le FASB a publié l'ASU 2016-01, *Financial Instruments — Overall (Subtopic 825-10) — Recognition and Measurement of Financial Assets and Financial Liabilities*. L'ASU 2016-01 a pour objectif de bonifier le modèle de présentation de l'information financière pour les instruments financiers afin de fournir aux utilisateurs des états financiers des renseignements plus utiles en vue de la prise de décisions. L'ASU 2016-01 s'applique aux exercices ouverts après le 15 décembre 2018 et aux périodes intermédiaires comprises dans les exercices ouverts après le 15 décembre 2019. L'adoption de cette ASU ne devrait pas avoir d'incidence significative sur les états financiers consolidés.

En février 2016, le FASB a publié l'ASU 2016-02, *Leases*, qui remplace les dispositions de comptabilisation actuelles visant les contrats de location tout en conservant deux catégories distinctes de contrats, soit les contrats de location-financement et les contrats de location simple. Cette ASU 1) exige des preneurs qu'ils comptabilisent un actif au titre du droit d'utilisation et un passif connexe au titre des droits et obligations se rapportant au contrat de location, quel qu'en soit le classement, et qu'ils comptabilisent des charges locatives d'une façon semblable à la comptabilisation actuelle, 2) élimine la plupart des dispositions propres aux contrats de location immobiliers et 3) uniformise de nombreux principes du modèle de comptabilisation sous-jacent par le bailleur avec ceux figurant dans la nouvelle norme portant sur les produits. Les contrats de location d'une durée de douze mois ou moins seront comptabilisés d'une façon semblable à la directive existante visant les contrats de location simple. L'ASU s'applique aux périodes annuelles et intermédiaires comprises dans les exercices ouverts après le 15 décembre 2019. Les entités sont tenues d'appliquer une méthode rétrospective modifiée au moment de la transition à l'ASU en ce qui a trait aux contrats de location en place au début de la première période comparative présentée dans les états financiers ou conclus après cette date. La Société compte appliquer les dispositions de l'ASU 2016-02 à compter du 1^{er} juillet 2020. La Société évalue actuellement l'incidence de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

3. PRINCIPALES CONCENTRATIONS DU RISQUE DE CRÉDIT

La Société dépose sa trésorerie auprès d'institutions financières de grande qualité et elle peut la retirer sur demande. La Federal Deposit Insurance Corporation (la « **FDIC** ») prévoit des couvertures allant jusqu'à 250 000 \$ pour les déposants aux termes de ses règles générales en matière d'assurance-dépôt. À l'occasion, la Société a des soldes de comptes auprès d'institutions financières qui dépassent les montants assurés; cet excédent n'est pas assuré. L'excédent par rapport à l'assurance maximale de la FDIC s'établissait à 16 000 \$ (audité) au 30 juin 2018. Au 30 juin 2017, il n'y avait aucun montant excédant l'assurance maximale de la FDIC (non audité).

La Société accorde du crédit non garanti à ses clients pour l'achat de produits de culture et de production. Au 30 juin 2018, 51 % (audité) du total des créances clients se rapportait à un client qui est une partie liée (voir la note 9). La Société n'avait aucune créance client (non audité) au 30 juin 2017.

NEVADA ORGANIC REMEDIES LLC
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 JUIN 2018 (AUDITÉ) ET 2017 (NON AUDITÉ)

4. STOCKS

Les stocks se composaient de ce qui suit aux 30 juin 2018 (audit ) et 2017 (non audit ) :

	2018 (audit�)	2017 (non audit�)
Travaux en cours	744 577 \$	335 818 \$
Produits finis	1 112 868	196 876
Total des stocks	1 857 445 \$	532 694 \$

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles se composaient de ce qui suit aux 30 juin 2018 (audit ) et 2017 (non audit ) :

	2018 (audit�)	2017 (non audit�)
Mobilier et agencements	94 063 \$	94 063 \$
Am�liorations locatives	304 890	26 898
Mat�riel de fabrication	91 197	40 962
Automobiles	26 688	26 688
Total des immobilisations corporelles, montant brut	516 838	188 611
Moins : amortissement cumul�	(126 835)	(63 665)
Immobilisations corporelles, montant net	390 003 \$	124 946 \$

Des charges d'amortissement de 63 170 \$ (audit ) et de 52 132 \$ (non audit ) ont  t  comptabilis es respectivement pour les exercices clos les 30 juin 2018 et 2017, ce qui comprend des tranches de 37 044 \$ (audit ) et de 39 352 \$ (non audit ) respectivement qui ont  t  incluses dans les co ts des ventes.

6. BILLETS   PAYER

Les billets   payer se composaient de ce qui suit aux 30 juin 2018 (audit ) et 2017 (non audit ) :

	2018 (audit�)	2017 (non audit�)
Pr�t automobile – billet � ordre garanti dat� du 1�r juin 2016, arrivant � �ch�ance le 1�r septembre 2018 et portant int�r�t � 4,47 %.	85 \$	17 070 \$
Billet � payer � un membre, portant int�r�t � 5 %, arriv� � �ch�ance le 31 mars 2017 et payable � vue depuis.	–	200 000
Billet � payer � un membre, portant int�r�t � 5 % et payable � vue.	–	188 118
Total des billets � payer	85 \$	405 188 \$

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2018 (audit ), les billets   payer   des membres sont arriv s    ch ance et ont  t  int gralement pay s par la Soci t .

NEVADA ORGANIC REMEDIES LLC
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 JUIN 2018 (AUDITÉ) ET 2017 (NON AUDITÉ)

7. CAPITAUX PROPRES (DÉFICIT)

Le 16 avril 2014, la Société a constitué des sociétés à responsabilité limitée du Nevada. Les bénéfices et les pertes sont attribués aux membres en proportion de leur participation au capital. Il n'existe pas de parts des membres. Aucun membre n'a le droit de transférer la totalité ou une partie de sa participation sans un consentement écrit obtenu dans le cadre d'un vote des membres.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2017, les membres de la Société ont annulé des montants à recevoir de parties liées de 738 817 \$ (non audité). Ce montant a été comptabilisé à titre d'apport. Aucun apport n'a été effectué au cours de l'exercice clos le 30 juin 2018.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2017, la Société a effectué des distributions en trésorerie à ses membres de 252 193 \$ (non audité). Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2018, la Société a effectué des distributions en trésorerie à ses membres de 875 000 \$ (audité) et a annulé un montant de 709 098 \$ (audité) à recevoir de parties liées. Les montants annulés ont été inscrits à titre de distributions aux membres.

8. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

Bureaux et contrats de location simple

La Société loue tous ses emplacements d'affaires auprès d'une partie liée aux termes de contrats de location simple qui prévoient des loyers minimaux et un pourcentage des produits nets. Les loyers arrivent à échéance d'ici décembre 2015 et prévoient des clauses de renouvellement. La charge locative de la Société pour les exercices clos les 30 juin 2018 et 2017 s'est établie respectivement à 1 393 452 \$ (audité) et à 638 715 \$ (non audité), ce qui comprend des tranches de 441 506 \$ (audité) et de 330 248 \$ (non audité), respectivement, incluses dans les coûts des ventes. Le loyer fondé sur un pourcentage des produits s'est établi respectivement à 1 034 270 \$ (audité) et à 332 715 \$ (non audité), incluant des tranches de 201 506 \$ (audité) et de 90 248 \$ (non audité), respectivement, qui sont comprises dans les coûts des ventes.

Les paiements locatifs minimaux futurs pour les cinq prochains exercices et par la suite s'établissent comme suit :

Exercices clos les 30 juin	Paielements prévus
2019	467 354 \$
2020	467 354
2021	467 354
2022	467 354
2023	467 354
Par la suite	804 630
Total des paiements locatifs minimaux futurs	3 141 400 \$

Éventualités

Les activités de la Société sont assujetties à divers règlements étatiques et locaux. Le défaut de se conformer à l'un ou plusieurs de ces règlements pourrait entraîner des amendes, des restrictions visant les activités consolidées ou la perte de permis, ce qui pourrait occasionner un arrêt des activités. Bien que la direction estime que la Société se conformait à tous les règlements étatiques et locaux au 30 juin 2018, les règlements visant la marijuana continuent d'évoluer et font l'objet d'interprétations divergentes. Par conséquent, la Société pourrait recevoir des amendes et pénalités ou faire l'objet de restrictions dans l'avenir.

8. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS (suite)

Réclamations et litiges

À l'occasion, la Société peut faire l'objet de litiges se rapportant à des réclamations survenant dans le cours normal des activités. Aux 30 juin 2018 (audité) et 2017 (non audité), il n'y avait aucune poursuite en cours ou menace de poursuite pouvant raisonnablement avoir une incidence importante sur les résultats des activités consolidées de la Société. Il n'y avait non plus aucun litige dans lequel un administrateur ou un dirigeant de la Société ou un membre du même groupe était la partie visée ou possédait une participation importante pouvant nuire à la Société.

9. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

À l'occasion, la Société conclut des transactions avec des sociétés détenues par ses propres membres. Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2017, la Société a reçu des montants d'une entité détenue par certains de ses propres membres. Le montant à payer aux termes de ce prêt se chiffrait à 389 984 \$ (non audité) au 30 juin 2017. Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2018, ce prêt a été intégralement remboursé. Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2018, la Société a avancé des montants à des entités détenues par certains de ses propres membres. Le montant à recevoir de ces entités se chiffrait à 212 467 \$ (audité) au 30 juin 2018.

Dans le cadre de ses activités de culture et de production, la Société vend des produits de cannabis à des dispensaires appartenant à ses propres membres. Au cours des exercices clos les 30 juin 2018 et 2017, la Société a effectué des ventes de 969 611 \$ (audité) et de 563 058 \$ (non audité), respectivement, à des parties liées. Le solde à recevoir de parties liées inclus dans les créances clients au 30 juin 2018 se chiffrait à 173 223 \$ (audité). Aucun montant à recevoir de parties liées n'était inclus dans les créances clients au 30 juin 2017 (non audité).

10. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

La Société a évalué les événements postérieurs à la date de clôture jusqu'au 21 septembre 2018, soit la date à laquelle les présents états financiers consolidés ont été publiés. Tous les événements postérieurs aux dates de clôture des 30 juin 2018 et 2017 devant être présentés ont été intégrés dans les présents états financiers consolidés.

En septembre 2018, les membres de la Société ont vendu la totalité de leur participation dans GGB Nevada LLC dans le cadre d'une entente sans lien de dépendance. La Société n'a pas encore évalué l'incidence de cette transaction sur ses états financiers consolidés.